

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITE – JUSTICE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE

L'ASSAINISSEMENT

SOCIETE NATIONALE D'EAU - SNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL – AOI/PM N° 17/2019

1. **Objet :**

La Société Nationale D'Eau « SNDE », société nationale à capitaux publics de droit mauritanien, dont le siège social est sis à Nouakchott BP 796, lance dans le cadre de la nouvelle phase du Projet du Réseau de Distribution d'Eau de Nouakchott, un appel d'offres international pour la réalisation des travaux du pôle de distribution d'eau de sebkha, objet du lot N° 13 dudit projet. Le financement des travaux de ce lot est assuré par l'état mauritanien et la Banque Islamique de Développement BID.

Le présent appel d'offre international limité aux pays membres de la BID est ouvert à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine des travaux d'AEP et répondant aux critères et exigences prévues par les conditions de l'Appel d'Offres notamment en termes d'éligibilité, de qualifications techniques et financières et de moyens humains et financiers.

2. **Consistances des travaux et prestations**

Les travaux et prestations à la charge de l'Entrepreneur comprennent :

- (i) La réalisation d'un réservoir en béton armé sur pieux d'une capacité de 5000 m³
- (ii) Constriction d'une station de surpression à vitesse variable (Q= 1800 m³/h - HMT 30 m)

3. **Retrait du Dossier d'Appel d'Offre DAO**

Les candidats intéressés par la participation au présent appel d'offres peuvent obtenir deux copies du DAO (Papier et électronique), contre un règlement non remboursable du prix fixé à 25.000 MRU N-Ouguiya par virement ou versement dans l'un des comptes bancaires de la SNDE suivants :

Banque	N° de compte SNDE
ATTIJARI BANK	06198-90000011345-10
BAMIS	01001302001-94
BCI	00617811482-87
BEA	07115711150-50
BIM	000150000221000400201-48
BMCI	000100000101303340151-22
BNM	012003421-010
BPM	0008-478-210240-02000022-000
CHINGUITI BANK	079127
GBM	240402-20-37

Le DAO peut être retiré auprès de la SNDE, contre présentation du justificatif du règlement de son prix, à l'adresse : Cellule des Marchés de la SNDE, siège de la SNDE -Ksar Château d'eau.

4. Délai d'exécution des travaux :

Le délai d'exécution des travaux de ce lot est fixé à **18 mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencement des travaux.

5. Visite des lieux

Une visite des lieux groupée sera organisée par la SNDE une seule fois, le 13/01/2020. Cette visite est obligatoire pour l'ensemble des candidats à la soumission au présent DAO. L'attestation de cette visite qui sera remise à chaque participant doit être déposée dans l'offre technique du soumissionnaire.

6. Garantie de l'offre

Chaque offre doit comprendre une garantie de soumission d'un montant **de (2 000 000 MRU)** ou équivalent, cette caution doit être établie conformément au modèle donné dans le modèle de soumission et délivrée par une banque agréée et établie en Mauritanie. La validité de cette caution est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

7. Remise des offres

Les offres des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions du DAO. Leur validité est de 120 jours à compter de la date limite de leur remise à la SNDE. Elles devront parvenir, sous plis fermés, au plus tard le jeudi 06/02/ 2020, à 12 heures 00 minutes GMT à l'adresse :

**Secrétariat du Directeur Général de la SNDE, siège Social –
Zone du château d'eau Ksar – Nouakchott**
Tél.: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56 , Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable des Marchés
E-mail : dg.snde@gmail.com/cellulemarches.snde@yahoo.com

Les offres remises en retard ne seront pas ouvertes.

8. Ouverture des offres :

(i) L'ouverture des offres techniques et financières, est prévue le jeudi 06/02/ 2020, à 12 heures 00 minutes GMT, en présence de représentants de soumissionnaires

La SNDE se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offre, à un moment quelconque avant l'attribution du marché, sans encourir une responsabilité vis-à-vis du ou des soumissionnaires affectés, ni être tenue d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SIDI MOHAMED OULD TALEB AMAR